

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
30 novembre 2015  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale**  
**Soixante-dixième session**  
Point 37 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-dixième année**

**Lettres identiques datées du 19 novembre 2015,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, commises par Israël au cours du mois d'octobre 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 19 novembre 2015  
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations par voie terrestre**

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 <sup>er</sup> octobre	08 h 30	En face de Ras-Naqoura, dans le périmètre du poste de l'ennemi situé à l'est de la porte de Dikiyé, des soldats israéliens ont pointé une mitrailleuse de marque Samsung montée sur un véhicule léger de reconnaissance et d'appui en direction de soldats de l'armée libanaise qui effectuaient une patrouille de reconnaissance le long de la frontière.
	09 h 00	En Palestine occupée, dans le périmètre du poste Naqoura 2 de l'ennemi, en face du poste de Labbouné, des soldats israéliens ont braqué une arme montée sur un véhicule en direction de soldats de l'armée libanaise.
	09 h 45	Dans le périmètre d'un poste ennemi situé en face de Ras-Naqoura, des soldats israéliens ont pointé des jumelles en direction de Ras-Naqoura et de Labbouné. L'un d'eux a fait des gestes obscènes à l'adresse de soldats de l'armée libanaise qui effectuaient une patrouille de reconnaissance le long de la frontière.
6 octobre	16 h 00	Dans la plaine de Khiyam-Marjayoun, près du point B89, une patrouille de l'armée libanaise a trouvé un dispositif de détection consistant en une boîte électronique placée par l'ennemi israélien pour surveiller le territoire libanais.
7 octobre	14 h 30	Une soixantaine de civils et militaires d'une patrouille de l'ennemi israélien, à bord de quatre véhicules de marque Defender, de deux chars Merkava et de deux camions, accompagnés d'une ambulance, se sont arrêtés en face de Birket el-Naqqar. Ils ont hissé le drapeau israélien en mémoire des soldats emprisonnés et tués un an auparavant et sont repartis à 15 h 30.
12 octobre	20 h 39	Un soldat de l'ennemi israélien a franchi la barrière technique en face de la localité de Sarda et violé la Ligne bleue, pénétrant en territoire libanais. Il a inspecté le secteur, avant de retourner en Palestine occupée.
14 octobre	21 h 20	Les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de quatre véhicules légers de reconnaissance et d'appui se sont arrêtés en face de la porte d'Abbassiyé. Quatre soldats en sont descendus et l'un d'eux a franchi la porte. Il a parcouru 20 mètres dans le territoire revendiqué par le Liban, où il est resté pendant 5 minutes, avant de réintégrer la Palestine occupée. La patrouille est repartie à 21 h 40.
15 octobre	18 h 35- 19 h 10	Les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui et d'un véhicule de marque Defender se sont arrêtés à Abbassiyé. Un soldat est descendu et a inspecté la barrière technique à l'aide d'un projecteur.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
17 octobre	13 h 25	À Bastra, en périphérie de Kfarchouba, près du poste 4-34 du contingent indien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), alors que le berger Hassan Abd el-Aal faisait paître son troupeau, les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien ont franchi la ligne de retrait sur une cinquantaine de mètres en territoire libanais. Ils ont tenté en vain d'enlever le berger et emmené quatre chèvres en Palestine occupée.
19 octobre	09 h 00	En Palestine occupée, en face de la localité de Rmeich, entre les points B38-1 et B39, 12 soldats de l'ennemi israélien accompagnés d'une excavatrice D9 ont franchi la barrière technique, sans violer la Ligne bleue. Sous la protection d'un char Merkava stationné au point Dovev (G65), ils ont entrepris d'arracher des arbres pour tracer une piste. Les travaux se sont terminés à 19 heures et les soldats ont réintégré la Palestine occupée, accompagnés des engins et de l'excavatrice.
24 octobre	11 h 00	En Palestine occupée, les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui et d'un véhicule de marque Defender se sont arrêtés en face du poste de contrôle de l'armée libanaise à Adaïssé. Neuf soldats sont sortis des véhicules et se sont postés dans la casemate, braquant leurs armes en direction du territoire libanais.
	12 h 50	Dans les fermes de Chebaa occupées, en face du poste du contingent indien de la FINUL, une explosion a provoqué un incendie qui s'est propagé à un terrain d'herbes sèches. Une patrouille de l'ennemi israélien est arrivée sur les lieux et a éteint le feu.
26 octobre	09 h 00	En Palestine occupée, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui, de deux véhicules de marque Defender et de deux pick-up se sont arrêtés en face du poste de contrôle de l'armée libanaise à Adaïssé. Cinq soldats sont sortis des véhicules et ont procédé à des travaux d'entretien de la barrière technique, sans la franchir. Ils ont également braqué la mitrailleuse montée sur un des véhicules en direction du territoire libanais. Les véhicules et les soldats sont repartis en direction de la Palestine occupée à 11 h 40.
27 octobre	13 h 30- 15 h 00	À l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, des soldats israéliens ont érigé des remblais de terre à l'aide d'une excavatrice D9 autour du poste de Roueïssat el-Alam qui relève de l'ennemi.
28 octobre	05 h 50	Dans le village occupé de Ghajar, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien ont ouvert le feu sur un individu non identifié qui a blessé dans sa fuite.
29 octobre	10 h 15	Depuis la Palestine occupée, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien ont sommé Mohammed Selim Merji, qui cueillait des olives en territoire libanais, de quitter les lieux, et ont lancé une grenade fumigène pour l'intimider.
30 octobre	13 h 50	En périphérie de la localité de Chebaa, en face du poste de Birket el-Naqqar, près du point d'observation n° 3 du contingent indien de la FINUL, les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien ont franchi la ligne de retrait. Ils ont parcouru une vingtaine de mètres en territoire libanais et tenté d'enlever le berger Assaad Hamdan, qui s'est enfui avec son troupeau en direction de Chebaa. La patrouille ennemie a réintégré la Palestine occupée à 14 h 10.

---

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
31 octobre	15 h 30	En face de la localité d'Abbassiyé, les soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien ont lancé quatre grenades fumigènes à proximité de la barrière technique.

---

#### **Violations par voie maritime**

---

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
5 octobre	17 h 30	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 185 mètres, pendant trois minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
6 octobre	10 h 30	Depuis les eaux territoriales de la Palestine occupée, au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont lancé un engin explosif près la bouée n° 1. Ils se sont servis d'un porte-voix pour demander à des pêcheurs libanais de rebrousser chemin vers le nord.
9 octobre	07 h 58	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 185 mètres, pendant deux minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
	08 h 04	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 185 mètres, pendant quatre minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
11 octobre	08 h 27	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 330 mètres, pendant une minute. À 9 h 5, ils se sont servis d'un porte-voix pour demander aux occupants d'un bateau de pêche libanais de rebrousser chemin vers le nord. Ils ont ensuite réintégré les eaux territoriales de la Palestine occupée.
12 octobre	20 h 39	Un soldat de l'ennemi israélien a franchi la barrière technique en face de la localité de Sarda et a violé la Ligne bleue, pénétrant en territoire libanais. Il a inspecté le secteur, avant de retourner en Palestine occupée.
14 octobre	09 h 21	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 185 mètres, pendant quatre minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
16 octobre	21 h 15	Depuis la Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés dans leur poste situé en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises.
20 octobre	09 h 30	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 388 mètres, pendant huit minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
21 octobre	10 h 25	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 370 mètres, pendant cinq minutes, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
22 et 23 octobre	23 h 30	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien ont tiré des salves d'armes de moyen calibre à l'intérieur des eaux territoriales de la Palestine occupée, tandis que les soldats se trouvant à bord d'un navire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 20 mètres, pendant une heure, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
28 octobre	12 h 00	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord de deux vedettes militaires ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 70 mètres, pendant 25 minutes. Ils ont attaché à la bouée n°3 une bouée supplémentaire, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
29 octobre	07 h 00	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord de deux vedettes militaires ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 70 mètres, pendant une heure et 25 minutes. Ils ont remplacé la bouée n°3 par une autre, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.
30 octobre	17 h 30	Au large de Ras-Naqoura, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une vedette militaire ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à une distance de 90 mètres. Ils ont lancé une charge explosive dans les eaux territoriales libanaises et ont mis en garde les occupants d'un bateau de pêche libanais au moyen d'un porte-voix et d'une sirène d'alarme, avant de réintégrer les eaux territoriales de la Palestine occupée.

## Violations par voie aérienne

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 <sup>er</sup> octobre	08 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 12 h 30 au-dessus des fermes de Chebaa.
	11 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 15 h 20 au large de Naqoura.
	16 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 18 h 25 au-dessus d'Aïtaroun.
2 octobre	09 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Beyrouth. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 15 h 30 au-dessus de Rmeich.
	14 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 22 h 40 au-dessus de Naqoura.
3 octobre	10 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 23 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
4 octobre	10 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 40 au-dessus de Naqoura.
	11 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 22 h 35 au-dessus de Rmeich.
	16 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 18 h 30 au-dessus de Naqoura.
	22 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé la Bekaa ouest et le Sud, avant de repartir le lendemain à 7 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab.
5 octobre	10 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir le lendemain à 0 h 40 au-dessus de Rmeich.
6 octobre	06 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 21 h 40 au-dessus de Kfar Kila.
	11 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 25 au-dessus d'Aïtaroun.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
8 octobre	14 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 heures au-dessus d'Aïtaroun.
9 octobre	10 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 14 heures au-dessus de Kfar Kila.
10 octobre	10 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 15 h 55 au-dessus d'Alma el-Chaab.
11 octobre	06 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	08 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Akkar, avant de repartir à 15 h 15 au-dessus de Rmeich.
	23 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir le lendemain à 7 h 15 au-dessus de Rmeich.
12 octobre	07 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 14 h 10 au-dessus de Rmeich.
	08 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue et le Sud, avant de repartir à 20 heures au-dessus d'Aïtaroun.
13 octobre	08 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 23 h 10 au-dessus d'Alma el-Chaab.
14 octobre	06 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 15 heures au-dessus de Kfar Kila.
	10 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 11 h 40 au large de Naqoura.
	14 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 19 h 30 au-dessus de Kfar Kila.
15 octobre	06 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 18 heures au-dessus de Kfar Kila.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	10 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	11 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 21 h 30 au-dessus de Rmeich.
	18 h 35	Un hélicoptère de l'ennemi israélien a survolé les fermes de Chebaa occupées.
	19 h 10	
16 octobre	07 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 14 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	07 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 20 heures au-dessus de Rmeich.
17 octobre	10 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé Hasbaya et Marjayoun, avant de repartir à 14 h 35 au-dessus de Rmeich.
	15 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 16 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab.
18 octobre	07 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 13 h 40 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	08 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 15 au-dessus de Rmeich.
	08 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 12 h 25 au-dessus de Naqoura.
19 octobre	15 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 20 h 15 au-dessus de Kfar Kila.
	21 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 22 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	22 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir le lendemain à 7 heures au-dessus de Rmeich.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
20 octobre	11 h 10	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 13 h 5 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 19 h 35 au-dessus d'Aïtaroun.
	19 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 22 h 45 au-dessus de Kfar Kila.
	22 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 20 h 15 au-dessus de Kfar Kila.
21 octobre	06 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Chouf, le Sud et Beyrouth, avant de repartir à 6 h 20 le lendemain au-dessus d'Alma el-Chaab.
	09 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Sud et la Bekaa ouest, avant de repartir à 14 h 20 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	12 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 22 h 45 au-dessus de Rmeich.
	12 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 20 au-dessus de Kfar Kila.
	23 h 35	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir le lendemain à 0 h 50 au-dessus de Kfar Kila.
22 octobre	06 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 12 h 50 au-dessus de Naqoura.
	16 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé la Bekaa ouest et le Sud, avant de repartir à 12 h 50 au-dessus de Naqoura.
23 octobre	10 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 21 heures au-dessus de Rmeich.
24 octobre	08 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 14 h 45 au-dessus de Kfar Kila.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	12 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 20 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
26 octobre	09 h 55	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais,, avant de repartir à 11 h 20 au-dessus d'Alma el-Chaab.
28 octobre	09 h 05	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 10 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab.
29 octobre	08 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila, depuis le nord. Ils sont repartis à 10 h 15 au-dessus de Yaroun.
	09 h 06	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura, depuis le nord. Ils sont repartis à 9 h 40 au large de Naqoura.
	10 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Jbeil, depuis l'est. Ils ont survolé Jbeil, Batroun et Chekka, avant de repartir à 11 h 20 au-dessus d'Aïtaroun.
	11 h 16	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Chekka, depuis l'est. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 55 au-dessus de Rmeich.
	13 h 30	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura, depuis le nord. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 14 h 15 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 10	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 13 h 10 au large de Naqoura.
	14 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Batroun, depuis le nord. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 15 h 10 au large de Naqoura.
	15 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large d'Aïtaroun, depuis l'est. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Batroun, avant de repartir à 16 h 10 au large de Naqoura.
	15 h 05	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila, depuis le nord. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 17 heures au-dessus de Kfar Kila.
	16 h 13	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila, depuis le nord. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 17 h 55 au large de Naqoura.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
29 octobre	17 h 45	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large d'Aïtaroun, depuis l'est. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Batroun, avant de repartir à 18 h 50 au large de Naqoura.
	18 h 00	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila, depuis le nord. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 19 heures au-dessus de Kfar Kila.
30 octobre	08 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Jbeil, depuis l'ouest. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Jbeil, avant de repartir à 10 h 10 au large de Naqoura.
	08 h 25	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 10 heures au-dessus d'Aïtaroun.
	10 h 05	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Batroun, depuis l'est. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka, Batroun et Jbeil, avant de repartir à 12 h 10 au large de Naqoura.
	10 h 10	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 11 h 50 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	11 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 20 h 45 au-dessus de Rmeich.
	11 h 50	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 13 h 10 au-dessus de Naqoura.
	11 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Aley, le Chouf, Iqlim el-Kharroub, le Sud, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 21 h 35 au-dessus de Naqoura.
	12 h 10	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Batroun, depuis l'est. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka, Batroun et Jbeil, avant de repartir à 13 h 25 au large de Naqoura.
	16 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Batroun, depuis l'est. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Jbeil, avant de repartir à 16 h 40 au large de Naqoura.
	18 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Batroun. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Jbeil, avant de repartir à 19 h 25 au-dessus de Naqoura.
	20 h 55	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Chekka. Ils ont survolé Baalbek, le Hermel, Chekka et Jbeil, avant de repartir à 21 h 50 au large de Naqoura.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
31 octobre	06 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 20 h 30 au-dessus de Kfar Kila.
	08 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Chouf et le Sud, avant de repartir à 21 heures au-dessus de Rmeich.
	08 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 15 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 16 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.

---